

Formulaire d'inscription

Nom de l'établissement

Adresse d'expédition :

Rue :
Code postal :
Ville :

Adresse administrative (si différente) :

Rue :
Code postal :
Ville :

Statut de la salle (association, municipale, privée, ...)

Identifiant CNC

Nb total d'écrans Entrées annuelles

Classement Art et Essai

Contacts

Responsable de la salle

Nom :
Téléphone :
Email :

Programmateurs court métrage

(si contact différent du responsable de la salle)

Nom :
Téléphone :
Email :

Fait à :

Le :

(Signature)

Un dispositif coordonné par :

Cyril Peyramond

Les Ecrans

La Cartoucherie

rue de Chony - 26500 Bourg-Lès-Valence

mechecourte@les-ecrans.org

T. : 07 83 46 77 10 / 04 75 61 62 76

www.mechecourte.org

[Cliquer pour Imprimer](#) [Cliquer pour Envoyer](#)

Mode d'emploi

Chaque année, la région soutient la production d'une quinzaine de courts métrages, tournés ou produits sur le territoire. Pour accompagner la diffusion de ces films en salle et favoriser des temps de rencontres réguliers avec le public, la Région, en partenariat avec les réseaux de salles indépendantes, l'Agence du court métrage et le CNC, a créé le RADi Rhône-Alpes, premier réseau régional de diffusion du film court. En 2016, le RADi Rhône-Alpes change de nom et devient Mèche Courte mais le principe reste le même : en adhérant, les salles pourront faire découvrir à leur public 38 courts métrages régionaux, à diffuser en avant programme d'un long métrage ou en programme complet.

Fonctionnement

- Un catalogue de 37 courts métrages de fiction et d'animation d'une durée inférieure à 30 minutes. Le catalogue s'enrichira au fil des années.
- Des films envoyés sur un disque dur conservé par la salle.
- Le visionnage en ligne de tous les films.
- Un moteur de recherche pour sélectionner les titres qui correspondent à vos critères de programmation.
- Des documents accessibles en ligne (fiches techniques, photos et avis de programmeurs) pour communiquer auprès de vos spectateurs.
- Un coordinateur régional disponible pour tout conseil en programmation, en communication et l'animation des soirées.

Diffusion

- En **avant-séance**, en programmant un ou plusieurs courts métrages la même semaine, ou plusieurs semaines d'affilées.
- En **programme complet**, en choisissant parmi les films du catalogue, avec partage des recettes 50/50 sans minimum garanti.
- En **séances scolaires ou autres séances spéciales**.

Abonnement

- Abonnement forfaitaire annuel de **400 € à souscrire auprès des Ecrans**. Ce tarif comprend notamment l'acheminement du disque dur.
- Dispositif **gratuit** pour les salles adhérentes au RADi national situées sur le territoire régional (en faire la demande à l'Agence du court métrage).

En collaboration avec : En partenariat avec :



AUVERGNE - Rhône-Alpes

